

AVIS AU PUBLIC
MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par délibération en date du 12 mai 2021, le Conseil Municipal de TONNEINS a fixé les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée du PLU approuvé le 13 février 2020 et modifié le 18 mars 2021, engagée par arrêté du Maire du 8 avril 2021.

La procédure de modification simplifiée n°2 du PLU a été lancée pour le motif suivant :

- règlement graphique : la parcelle cadastrée section AB 103 située rue Nelson Mandela a été classée en zone UC (tissu urbain à dominante d'habitat de faible densité) alors qu'elle devait intégrer la zone UXc limitrophe (tissu urbain dédié aux activités économiques, artisanales et commerciales), afin de permettre l'extension des commerces existants, inclus dans la ZACOM du SCoT approuvé le 21 février 2014.

Le dossier de présentation est mis à la disposition du public **du 1^{er} juin au 2 juillet 2021.**

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées à les consigner sur le registre prévu à cet effet.

Les pièces du dossier ainsi que le registre, seront disponibles aux jours et heures d'ouverture au public de la **Mairie - Place de Zoppola – 47400 TONNEINS :**

Lundi :	de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi :	de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi :	de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi :	de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
Vendredi :	de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Cet avis sera affiché en mairie et dans les bâtiments publics pendant toute la durée de la mise à disposition du dossier.

A l'issue de cette mise à disposition, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur l'approbation de cette modification simplifiée.